

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, 26 May 2021

T-MEDICRIME-(2021) OJ
Format en ligne

Comité des Parties Convention MEDICRIME

4ème réunion plénière

Ordre du Jour

Téléconférence, 26-27 mai 2021
Conseil de l'Europe

Ouverture à 10h (essais à 9h30), mercredi
Clôture vers 17h00, jeudi

Document préparé par le Secrétariat de l'Unité de Coopération en matière de Droit Pénal
Direction générale I - Droits de l'homme et Etat de droit



	1.	Ouverture de la réunion
	2.	Adoption de l'ordre du jour
T-MEDICRIME-(2021)OJ		Projet d'ordre du jour
T-MEDICRIME-(2021)01		Ordre du jour annoté
	3.	Information par le Président et le Secrétariat
T-MEDICRIME(2020)_LD		Liste des décisions de la 3e réunion plénière, 1-3 décembre 2020
	4.	Suivi de la convention et travaux futurs
T-MEDICRIME(2020)CP Voir le site internet	4.1	Questionnaire sur le profil des pays et ses réponses
T-MEDICRIME(2021)01-draft 3	4.2	Echange de vues sur les thèmes du 1er cycle d'évaluation : <i>"La protection de la santé publique par la Convention MEDICRIME en période de pandémie"</i>
	4.3	Définition du mot "contrefaçon"
Avis / Déclaration du Comité Bioéthique	4.4	Avis sur l'application de la Convention MEDICRIME dans le contexte des contrefaçons de vaccins COVID-19
	4.5	Rapport sur les activités criminelles entraînant des fuites dans la chaîne d'approvisionnement des produits médicaux
	5	Activités de coopération technique
Brochure	5.1	État d'avancement du projet intitulé "Évaluation des besoins - Falsification des produits médicaux" (NA-FAMED)
	a)	Rapport d'analyse des lacunes
Programme T-MEDICRIME (2021)04 (en anglais uniquement)	b)	Évènement en ligne : La perspective de genre dans la lutte contre la falsification des produits médicaux et les crimes similaires
NA-FAMED (2021)01	c)	MEDICRIME Réseau 24/7

	6	Échange d'informations, d'expériences et de bonnes pratiques
	6.1	Echange de vues avec le Président du Comité d'experts sur la minimisation des risques pour la santé publique posés par la falsification de produits médicaux et les infractions similaires (CD-P- PH/CMED)
	6.2	Présentation des initiatives pertinentes de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe
	6.3	Présentation des activités pertinentes des autorités nationales, des organisations gouvernementales internationales ainsi que d'autres services du Conseil de l'Europe.
	7.	Statut d'observateur auprès de la CdP MEDICRIME
	7.1	Candidatures reçues
T-MEDICRIME (2021)03		
Extrait relatif aux Etats Observateurs Règlement intérieur		Règlement à prendre en considération
	8.	Points d'information
	8.1	Participation du Comité MEDICRIME à des événements extérieurs
	8.2	10ème anniversaire de la Convention MEDICRIME
	8.3	Nouvelles adhésions à la Convention MEDICRIME
Note conceptuelle	4.5	Conférence "La Convention MEDICRIME : un instrument international pour lutter contre la criminalité pharmaceutique de contrefaçon en période de pandémie de COVID-19".
	9.	Questions diverses
	9.1	Politique de communication
	9.2	Autres
	10.	Dates de la prochaine réunion

*
* *